

Bulletin d'informations du 12 octobre 2020

A l'attention des parents du primaire

Chers parents,

A partir de mardi 13 octobre, nous entrons dans la dernière période de cette année scolaire totalement hors normes. Nous avons récemment échangé avec vos représentants sur les points qui vont suivre, dont je crois important que vous soyez informés directement. Ce courrier constitue le premier des bulletins d'information que je vous enverrai dorénavant régulièrement.

Retour en classe présentielle :

Les dernières annonces des autorités argentines nous permettent d'espérer un retour partiel des élèves, sur certains niveaux, dans un futur proche. Nous recevrons normalement mardi 13 octobre les instructions précises de la part de la DGEGP sur le cadre réglementaire requis pour cet accueil. Sachez que nous sommes déterminés à l'organiser au plus tôt et pour le plus grand nombre d'élèves. Nous vous informerons dès que possible sur l'organisation retenue.

Poursuite de l'enseignement à distance et ajustements de son organisation :

Parallèlement à ce retour potentiel et progressif de certains niveaux, l'enseignement à distance se poursuivra pour un grand nombre d'élèves.

Nous avons entendu les demandes de nombreux parents sur la question du volume horaire des cours en ligne et sur celle de l'exposition des enfants à la langue française. Vous avez reçu les emplois du temps de la semaine à venir, qui permettent de progresser vers une rencontre quotidienne en français, ou de l'atteindre, selon les niveaux. Nous allons ajuster encore l'organisation de certaines classes pour atteindre cet objectif dans les prochaines semaines. Afin d'éviter toute incompréhension, n'hésitez pas à poser vos questions sur cette nouvelle organisation au professeur concerné, ou à la direction du primaire.

Toujours dans le même esprit, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une bibliothèque « drive » sera très prochainement mise en place. Cela permettra à vos enfants d'emprunter des livres réservés à l'avance auprès des bibliothécaires, sans entrer dans le lycée, car une permanence sera installée deux fois par semaine dans l'entrée, sous le porche.

Enfin, les activités périscolaires et les récréations virtuelles se poursuivront et permettront aux enfants de se rencontrer et de partager avec d'autres adultes des situations à la fois ludiques et éducatives.

Concertation et réunions à venir :

Cette année nous met tous à rude épreuve en ce qui concerne la qualité de nos échanges et du partage d'informations. L'impossibilité prolongée d'échanger de façon fluide et directe rend difficile la compréhension de nos problématiques respectives. Je suis très attachée à la qualité du dialogue avec les parents et nous avons travaillé avec vos représentants de l'Amicale et de Fraternité de façon très régulière, dans des réunions dédiées, comme au sein des instances de l'établissement. Nous avons aussi pris le temps durant ces vacances de faire un point sur la situation actuelle avec chacune d'entre elles, et nous allons continuer de nous rencontrer au rythme minimum de deux réunions mensuelles.

Mais il est aussi nécessaire de vous rencontrer plus directement, ce que visaient la réunion du 30 septembre, sans y être parvenue de façon satisfaisante. J'ai partagé avec les deux associations ma volonté de définir un format de rencontre plus satisfaisant. Je vous invite à proposer à vos représentants toutes les suggestions que vous auriez sur le fond comme sur la forme de ces rencontres. Là encore si les autorités le permettent, je n'exclus pas la possibilité de rencontres hybrides : présentielles au lycée, en petits groupes, mais diffusées à distance pour les autres parents qui ne pourraient pas être présents pour les questions de limitation dans nos capacités d'accueil.

Réinscriptions et questions financières :

A partir de mardi 13 octobre et jusqu'au vendredi 23, s'ouvrira la période de réinscription pour l'année 2021.

Je comprends tout à fait que, pour un nombre important d'entre vous, cette question soit nécessairement liée à l'augmentation des frais d'inscription, qui sont une préoccupation majeure dans un contexte de grande incertitude économique.

Nous sommes parvenus à repousser une partie des limites habituelles concernant les règles budgétaires strictes qui régissent les établissements en gestion directe (EGD) de l'AEFE, dont nous faisons partie. Je rappelle que le lycée Jean Mermoz est le seul EGD de la zone Amérique latine Sud, et qu'à ce titre il ne dispose pas des mêmes marges de manœuvre que les autres établissements conventionnés, en particulier la possibilité d'opérer des réductions en cours d'année. Cet

inconvenient est par ailleurs compensé par d'autres avantages financiers, dont le principal est la prise en charge par la France de la moitié des salaires des personnels résidents, ce qui correspond à 25 à 30% du budget des salaires. Par ailleurs, jusqu'à présent ce statut d'EGD nous contraignait à décider des tarifs scolaires en une seule fois, six mois avant la rentrée suivante, ce qui est évidemment un exercice très complexe dans un contexte d'inflation imprévisible.

A la suite d'un dialogue avec les autorités, nous sommes parvenus à nous donner davantage de marges de manœuvre, ce qui me permet de vous annoncer finalement une augmentation structurée de la façon suivante :

- une augmentation différenciée : 28 % pour les classes de l'élémentaire, du collège et du primaire, 20% pour les classes de maternelle, afin de prendre en compte les difficultés spécifiques rencontrées par les parents de ces niveaux dans l'accompagnement de l'enseignement à distance.
- une augmentation en deux temps :
 - de février à mai, selon les pourcentages annoncés ci-dessus,
 - puis de juin à novembre, selon des pourcentages qui seront calqués sur l'inflation réelle évaluée en juin, et sur les évolutions de salaire décidées par les paritarias. **De cette façon, vous avez la garantie que les augmentations correspondront strictement aux frais de fonctionnement nécessaires au lycée.**

Je profite aussi de ce point pour rappeler que les demandes d'aides financières, à l'Etat français comme à la Fondation, sont plus que jamais un appui essentiel. J'invite toutes les familles qui rencontrent des difficultés économiques à les solliciter sans réserve, même si elles n'ont encore jamais fait cette démarche.

Pour rappel, les démarches sont à orienter de la façon suivante :

- Pour les familles argentines, se rapprocher :
 - de Belen belen.sirimarco@mermoz.edu.ar , pour le dossier d'aide économique de la Fondation. Les dossiers d'aides de la Fondation pour 2021 devront être retournés à Belen **pour le 13 novembre 2020.**
 - de Jorge jorge.tresca@mermoz.edu.ar pour les accords de paiement.

- Pour les familles française : se rapprocher du consulat : service-social.buenos-aires-cslt@diplomatie.gouv.fr

Préparation des différents scénarios pour la rentrée 2021 :

Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, l'ensemble des personnels du lycée est dans l'attente d'une reprise de l'école en présentiel et se réjouit à l'idée de retrouver enfin les élèves et toute la communauté scolaire. Nous souhaitons tous que cet horizon soit celui de la rentrée de février 2021. Cependant l'impossibilité de prévoir l'évolution de la situation sanitaire et les décisions des autorités qui y seront relatives, nous conduit à envisager plusieurs scénarios, qui sont déjà prévus dans notre protocole de retour en classe. Cette organisation permettra, selon les consignes données, de prendre en charge des groupes d'élèves sur un rythme de jours ou de semaines alternés. Elle sera organisée aussi de façon hybride, c'est-à-dire qu'elle combinera la prise en charge présentielle et à distance, selon les groupes et les périodes.

Enfin, une nouvelle plateforme numérique est en cours d'étude, qui permettra aux professeurs du primaire, aux élèves et aux familles d'accéder à d'importantes ressources en ligne, de partager un emploi du temps clarifié et de rééquilibrer la prise en charge du travail synchrone et asynchrone.

Je vous remercie pour votre lecture attentive.

Bien cordialement.

La Provisseure
Laurence LEYENDECKER